



Fédération Française de Rugby
COMITE DE BOURGOGNE
COMITE DE FRANCHE-COMTE



Président
J.F CONTANT

Président
M. LIBOZ

Beaune, 24 octobre 2016

JBM/CSR 363

Dossier suivi par :

André BOUJON

Tel: Port 06 08 34 03 30

Mail : boujon.andre@neuf.fr

Aux CTC des Clubs
A TRANSMETTRE AUX JOUEURS

CONVOCAATION TADDEI M16

Dans le cadre de la compétition TADDEI des moins de 16 ans, les joueurs dont le nom figure sur l'annexe1, sont sélectionnés en équipe de Bourgogne/Franche Comté. Ils **sont convoqués le VENDREDI 28 Octobre 2016**.
Rendez vous à 15h00 à la Maison Familiale d'Agencourt.

Programme du week-end :

28/10 à 15h00 Accueil – Terrain – Diner et Nuitée à la MFR

29/10 Petit déjeuner – Déjeuner à la MFR - Déplacement en autocar pour LE CREUSOT – Terrain – Diner au club et
 Nuitée à L'hôtel Kyriad de Montchanin

30/10 Match contre la sélection de DROME ARDECHE à 13h30 au Creusot **Parc des sports.**

Retour le 30/10/16

Les joueurs préviendront par tél

Arrêts à Chalon Sud – Nuits et Dijon Bourillot

Equipements / Documents

Chaque joueur doit se munir d'un équipement complet de match avec chaussures de rugby et les chaussettes de club, d'un survêtement, d'une coupe-vent, d'une paire de chaussures de jogging et de sa licence (**original**) à **jour médicalement (impératif)**. Autorisation pour les joueurs de 1° ligne.

Indisponibilité

Le règlement fédéral concernant la participation des joueurs convoqués aux matchs de sélections régionales, **~art 238~** sera appliqué. **En cas d'indisponibilité (officiellement reconnue) prévenir le plus rapidement possible.**
André BOUJON Manager Général des sélections BG/FC au 06 08 34 03 30

Jean-Baptiste MOREAU
 Président de la CSR
 Comité de Bourgogne

JOUEURS SELECTIONNES

CLUB	JOUEURS
RUGBY CLUB SENONAI	BLOSSE Octave
ASUC MIGENNES	DARDE Titouan – CALUSSEVICO Jordan
AS TONNERRE RUGBY	DUTOIT Benjamin
USO NEVERS	DOVILLAIRE Antoine – BARBIER Charles
CO LE CREUSOT	CHAUMONT Yannick – PERRETTE Thibault PAUL Romain
CS NUITS	MARION Kilian – KOSPICEWICZ Loic GOILLOT Victor
STADE DIJONNAIS	HARTMANN Simon – MILIAN Marius
IS ALLIANCE RUGBY	JAGGI Léo
EMBAR	PERROT Arthur
RC PLATEAU 25	DENECHAU Jean
CA PONTARLIER	SAILLARD Cyprien – TONNIN Guillaume
CS LONS	BREDILLET Loic
O BESANCON	GROSLAMBERT Alban – GAILLARD Victor

Encadrement :

Florence BIBALOT	Dirigeante Elu Fc
Jean Paul GONNAUD	Dirigeant Elu Bg
André BOUJON	Manager des sélections
Laurent PISSELOUP	Dirigeant Terrain
Raphaël BOYE	Directeur sportif
Cédric PASTEUR	Entraîneur
Tomas MARECHAL	Entraîneur
Jordan ROUX	Vidéo
	Kiné

Extrait de l'article 238 des règlements fédéraux-

SITUATION DES JOUEURS SÉLECTIONNÉS

3 - Tout joueur qui, pour quelque motif que ce soit, n'honorerait pas une convocation de la F.F.R., d'un Comité territorial ou d'un Comité départemental, fera l'objet d'une mesure de suspension automatique pour une durée de 10 jours à compter de la date de la rencontre pour laquelle il a été sélectionné. Son association sera alors passible d'une sanction financière en application de l'article 531-1-3 des présents règlements.